



Avec 9686 habitants, Fillière est la deuxième commune de l'agglomération du Grand Annecy en nombre d'habitants. Elle est la plus étendue de l'agglomération et devient la deuxième commune en superficie du département de Haute-Savoie.

La commune de FILLIÈRE recherche plusieurs

**animateurs et animatrices
enfance jeunesse :
postes à l'année ou missions temporaires,
avec divers temps de travail**

Date prévue pour la prise de fonctions : **tout au long de l'année**

Type de recrutement : contractuel.le de droit public

Cadre d'emplois : adjoint d'animation (tous grades)

Date limite de réception des candidatures : -

Sous la responsabilité de la directrice ou du directeur du site, vous assurez la surveillance et l'animation des services périscolaires (**temps de restauration scolaire, accueil matin et/ou soir**) et, selon les postes, extrascolaires (**accueil de loisirs, mercredi et/ou vacances scolaires**).

Missions (selon les postes)

1. Animer et surveiller le temps de restauration scolaire :

- ✓ assurer l'accueil physique des enfants de l'école maternelle ou de l'école élémentaire
- ✓ procéder au service et à la desserte des repas dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ assurer l'encadrement extérieur et la surveillance des enfants

2. Animer et encadrer les temps d'accueil périscolaires (matin et/ou soir) :

- ✓ assurer l'accueil physique des enfants
- ✓ proposer des activités pédagogiques, ludiques, sportives ou culturelles
- ✓ assurer l'animation auprès des enfants en extérieur ou en intérieur dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ participer à la préparation des activités avec l'équipe d'animation

3. Animer et encadrer en accueil de loisirs :

- ✓ proposer des projets d'animation envers les publics enfants et jeunes
- ✓ assurer l'animation auprès des enfants en extérieur ou en intérieur dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ participer à la préparation des activités avec l'équipe d'animation

Avantages :

- ✓ **formation BAFA prise en charge** sur le temps de travail, selon conditions et motivation
- ✓ **recrutement par contrat pour toute l'année scolaire** (sauf si fonctionnaire)
- ✓ possibilité de **pérennisation** par un autre contrat ou par une mise en stage (=statut fonctionnaire)
- ✓ temps d'échanges, ateliers de formation courts et participatifs tout au long de l'année

Profil recherché

Doté.e d'un sens accru du service public et du contact :

- ✓ **dynamique et motivé.e, vous appréciez l'animation avec le public 3-11 ans**
- ✓ vous êtes titulaire du concours d'adjoint d'animation ou du **BAFA (souhaité)**
- ✓ vous disposez d'une expérience réussie dans l'animation auprès du jeune public (souhaitée)
- ✓ vous disposez des connaissances requises pour exercer les fonctions : élaborer, mettre en œuvre et encadrer des activités en fonction des besoins et des caractéristiques des enfants / jeunes accueillis dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ vous appréciez le travail en équipe, vous aimez partager les connaissances et rendre compte
- ✓ vous savez réagir de manière professionnelle aux conflits
- ✓ vous faites preuve d'organisation, d'autonomie, d'une qualité d'écoute et d'une absolue discrétion dans l'exercice de vos fonctions
- ✓ permis B (souhaité)

Temps de travail , lieu d'affectation et horaires

- ✓ temps de travail annualisé = rémunération lissée sur 12 mois (même rémunération chaque mois)
- ✓ 1 ETP (équivalent temps plein) = temps complet (35/35^e)
0,5 ETP (équivalent temps plein) = mi-temps (17,5/35^e)
- ✓ différents temps de travail sur différents sites périscolaires (Aviernoz, Évires, Les Ollières, Saint-Martin-Bellevue, Thorens-Glières), variables selon les périodes
→ contacter Mme GUILLOIS, responsable adjointe enfance, au 07.60.44.61.67

Rémunération

- ✓ régime indemnitaire (= **prime mensuelle fixe** + prime annuelle variable selon ancienneté)
- ✓ **titres-restaurant à 7,50 €**
(3 € versés par le salarié et 4,50 € versés par l'employeur par journée entière travaillée)
- ✓ **action sociale** via le CNAS (www.cnas.fr) après 4 mois d'ancienneté
- ✓ participation à la protection sociale « prévoyance **maintien de salaire** »
- ✓ *saire indicatif, temps complet, sans enfant à charge :*
1 654 € nets + 72 euros de gain titres-restaurant
= 1 726 euros en moyenne (base 4 titres par semaine, 4 semaines par mois)

Modalités de recrutement

Pour les postes temporaires : recrutement par **contrat pour l'année scolaire** (article L332-23 1° ou article L332-13).

Renseignements et candidature

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mme GUILLOIS, responsable adjointe enfance, au 07.60.44.61.67, ou le pôle ressources humaines au 04.50.22.45.24.

Transmettre votre candidature complète (CV + lettre de motivation + selon expérience 3 références contrôlables) à **Monsieur le Maire de Fillière, par courriel à rh@commune-filliere.fr** (fichier pdf).



Toute candidature fera l'objet d'un accusé de réception électronique.
Une candidature incomplète ne sera pas examinée (sont exigés un CV et une lettre de motivation).